

Que faire pour consulter ?

Avant de prendre rendez-vous, vous pouvez demander conseil à un médecin du Centre Léon Bérard ou à votre médecin habituel. Il pourra vous donner son avis sur l'opportunité d'une consultation.

Vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Consultation d'oncogénétique :

- Tél. : 04 78 78 27 66
- Mail : SecretariatOncogenetique@lyon.unicancer.fr

Vous recevrez alors un courrier vous expliquant en détail le déroulement de la consultation et le questionnaire de préparation à l'enquête familiale pour la réalisation de l'arbre généalogique.

Cette consultation hospitalière est payante et remboursée selon le barème de votre prise en charge habituelle par l'assurance maladie. Si plusieurs membres d'une même famille viennent en consultation en même temps, une seule consultation est facturée.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur la Consultation d'Oncogénétique, n'hésitez pas à nous contacter !

La consultation d'Oncogénétique au Centre Léon Bérard, créée grâce au soutien de la Ligue contre le Cancer est financée par l'Institut National du Cancer.



Les activités de recherche fonctionnent et se développent sur des dons publics ou privés.



CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER
À LYON ET EN RHÔNE-ALPES

28 rue Laennec
69373 Lyon Cedex 08
04 78 78 28 28
www.centreleonberard.fr

CENTRE
DE LUTTE
CONTRE LE CANCER
**LEON
BERARD**

INFORMATION PATIENTS

La consultation d'oncogénétique

Pourquoi, pour qui, comment, que faire ?

Ce dépliant est destiné à vous informer.

Vous vous posez peut-être la question d'un risque particulier de tumeurs (ou de cancers) qui serait transmis dans votre famille.

La consultation d'oncogénétique va permettre, dans la limite des connaissances actuelles, d'apporter des réponses à vos interrogations.

Retrouvez ces informations
sur le site internet du
Centre Léon Bérard
www.centreleonberard.fr

BON À SAVOIR

Secrétariat de la consultation d'oncogénétique du
Centre Léon Bérard :

Prise de rendez-vous au 04 78 78 27 66

Pourquoi une consultation d'oncogénétique ?

Les progrès réalisés dans le domaine de la génétique et de la biologie, ont permis de mieux comprendre le développement des cancers.

La recherche médicale a montré que 5 à 10 % des cancers surviennent chez des personnes qui sont concernées par une prédisposition héréditaire. Certaines des anomalies génétiques responsables de cette prédisposition sont déjà découvertes ou vont l'être.

Dans certaines familles, des recherches génétiques peuvent permettre d'identifier une anomalie génétique responsable d'une prédisposition héréditaire. Les personnes qui portent cette anomalie génétique ont un risque plus grand de développer un cancer. Une surveillance adaptée leur est proposée. Les personnes qui ne portent pas cette anomalie génétique ont un risque de survenue d'un cancer identique à celui du reste de la population.

Ainsi, dans le but de conseiller les personnes qui ont des antécédents familiaux de cancers et faciliter la recherche, un réseau de consultations d'oncogénétique a été créé en France, dont une au Centre Léon Bérard.

A qui s'adresse-t-elle ?

Si dans votre famille, plusieurs personnes de la même branche (paternelle ou maternelle) ont développé un cancer, vous pouvez être concerné(e), que vous ayez vous-même ou non développé un cancer.

N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant.

Exemples de familles :

- au moins deux personnes apparentées au 1er degré (c'est à dire une personne et l'un de ses parents, frères ou sœurs ou ses enfants)
- ou trois personnes apparentées au 1er et 2ème degré (c'est-à-dire une personne et l'un de ses oncles ou tantes, grands-parents, neveux ou petits-enfants)
- atteintes du même type de cancer, souvent à des âges précoces (avant 50 voire 40 ans).

Que peut-elle vous apporter ?

Le but de la consultation d'oncogénétique est de rechercher s'il existe, dans votre famille, un risque particulier d'origine héréditaire à développer des tumeurs (cancers).

La première étape indispensable est un bilan précis de votre histoire familiale. Dans cet objectif, l'arbre généalogique de votre famille sera réalisé à partir d'un questionnaire de préparation à l'enquête familiale que nous vous faisons compléter. Tous les renseignements collectés lors de l'enquête familiale sont confidentiels. Des conseils pratiques de dépistage et prévention, adaptés à votre cas, vous seront proposés.

Eventuellement seront envisagées des recherches génétiques. Toutes les explications nécessaires vous seront données lors de la consultation. En pratique, les analyses génétiques consistent en une prise de sang, parfois associée à un prélèvement buccal, à la recherche d'une anomalie sur un gène chez une ou plusieurs personnes de votre famille qui ont eu un cancer. La participation à ces recherches sera bien entendu facultative et soumise à l'accord de chaque personne concernée.

Comment fonctionne-t-elle ?

Vous rencontrerez un médecin oncogénéticien ou un conseiller en génétique qui analysera votre histoire personnelle et/ou familiale de cancer et évaluera s'il convient de vous proposer, ou à des personnes de votre famille, des analyses génétiques.

Toutes les enquêtes sont revues de façon collégiale et pour les dossiers complexes, une discussion peut avoir lieu en réunion multidisciplinaire du Comité Mixte d'Oncologie Génétique (CMOG). Les oncogénéticiens exercent leur activité de génétique au sein du CMOG qui regroupe des conseillers en génétique, des médecins spécialistes (gynécologues, gastroentérologues...), biologistes et chercheurs qui développent des activités de recherche et de prévention, en collaboration avec d'autres équipes françaises et étrangères.

